



Dispositif d'information conseil en **VAE** en **Midi-Pyrénées**

Les publics accueillis en 2013

Introduction

Les Points relais conseil en VAE sont ouverts à tous, sur 45 lieux d'accueil...

Les conseillers des Points relais conseil en Validation des acquis de l'expérience (PRC en VAE) informent et conseillent toute personne, quels que soient son âge, son statut, son niveau d'étude ou de qualification. Ils aident les personnes dans leur projet et le repérage des certifications accessibles par la VAE.

Mis en œuvre en 2002 par l'Etat et la Région, les PRC en VAE relèvent depuis 2006 de la compétence de la Région, avec un complément de financement du Fonds social européen (FSE). En 2013, le réseau des PRC est composé par les Cibc¹ dans chaque département, le Pico² des Hautes-Pyrénées et le Cidff³ de Haute-Garonne. 45 lieux d'accueil maillent le territoire.

...et un site internet : le PRC Enseignement supérieur

Le site du PRC Enseignement supérieur met à la disposition des internautes l'ensemble de l'offre de certification des universités et grandes écoles de la région : www.vaesup-mip.info.

La base de données des PRC de Midi-Pyrénées

Les chiffres présentés sont issus d'une base de données régionale alimentée par l'ensemble des PRC. Ces données représentent une photographie non exhaustive des demandes d'information sur la VAE.

En effet, les structures d'accueil, d'information et d'orientation (AIO) sur l'emploi et la formation et les certificateurs apportent une information généraliste sur la VAE, qui ne donne pas lieu à un recueil statistique. Par ailleurs, le Fongecif Midi-Pyrénées assure en Haute-Garonne un service d'information et de conseil destiné aux salariés du département, dont les bénéficiaires ne sont pas inclus dans ce document.

Depuis la mise en œuvre de la VAE en décembre 2002, le CarifOref Midi-Pyrénées, labellisé Cris VAE, produit un bilan annuel de l'activité conduite par le réseau des PRC en matière d'information conseil sur la VAE.

La période de référence des données traitée dans ce document va de janvier à décembre 2013.

¹ Cibc : Centre interinstitutionnel de bilans de compétences

² Pico : Point d'information, de conseil et d'orientation du ministère chargé de l'agriculture

³ Cidff : Centre d'information sur les droits des femmes et des familles

Données globales

Depuis 2003, les PRC de Midi-Pyrénées ont accueilli 43 549 personnes, soit près de 4 000 personnes en moyenne par an.

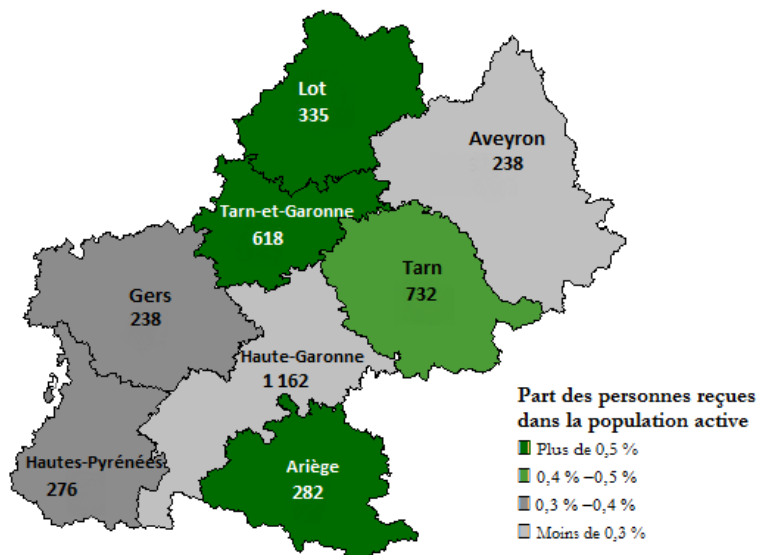
En 2013, les PRC ont informé et conseillé 3 881 personnes

Nombre de personnes reçues par les PRC entre 2011 et 2013



Cette hausse marque la reprise de l'activité des PRC en Haute-Garonne depuis 2011, avec l'implantation de 11 sites d'accueil sur le département : 1 162 personnes conseillées contre 662 en 2012.

Nombre de bénéficiaires par département



Note méthodologique : le rang des départements est calculé d'après le nombre de candidats rapporté à la population active du département (source Insee, RP 2011, exploitation complémentaire).

En 2013, 0,33 % de la population active occupée a bénéficié des prestations des PRC.

A savoir

Population active occupée en Midi-Pyrénées au 1^{er} janvier 2011 : 1 189 216 personnes. Source : Insee, recensement de la population 2011, exploitation complémentaire.

6 bénéficiaires sur 10 viennent dans les PRC à leur initiative personnelle

Comment les personnes ont-elles été orientées vers les PRC ?

	Femme	Homme	Ensemble	Evolution 2012 - 2013
A l'initiative du bénéficiaire	63%	61%	2427	+31%
Sur conseil d'organisme d'accueil (CIO, mission locale, Mcef, Pôle emploi...)	29%	30%	1125	+31%
Autre	6%	7%	236	+24%
Sur conseil d'Opcva, d'Opacif ou d'entreprise	2%	2%	93	+9%
Effectif total	100%	100%	3881	+29%

Plus de la moitié des personnes a eu connaissance des PRC de manière informelle.

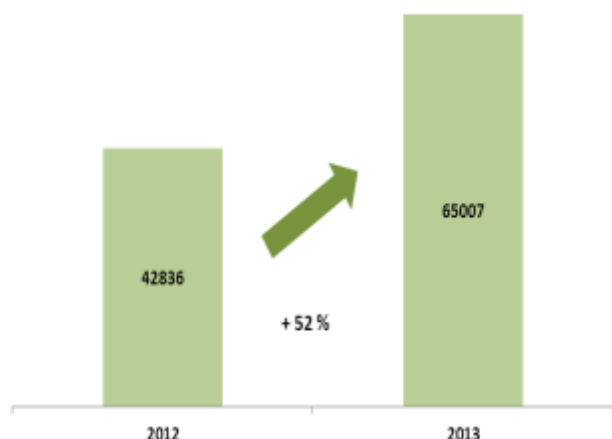
Près d'un tiers est orienté par les organismes chargés de l'accueil, de l'information et de l'orientation : Mcef, Pôle emploi, CIO, mission locale...

Ces deux typologies d'orientation vers les PRC ont augmenté de 31 % par rapport à 2012.

La catégorie « Autre » est composée d'acteurs multiples : organismes de formation, institutions représentatives du personnel (délégués du personnel, représentants syndicaux), presse... L'augmentation de l'orientation vers les PRC par ces acteurs est également importante.

Les contacts initiés sur le conseil des organismes paritaires mutualisateurs des fonds de la formation professionnelle (Opca et Opacif) et des entreprises ont augmenté de 9 % par rapport à 2012.

En 2013, la fréquentation du site PRC Enseignement supérieur augmente de 52 %



Source : Rapport d'activité 2013 de l'Institut national polytechnique de Toulouse, Université de Toulouse

65 000 visites ont été enregistrées en 2013, contre près de 43 000 en 2012. Cette hausse de fréquentation importante (+ 52 %) est le résultat de la mise en ligne de vidéos et de mises à jour plus fréquentes.

Caractéristiques et projets des bénéficiaires des prestations

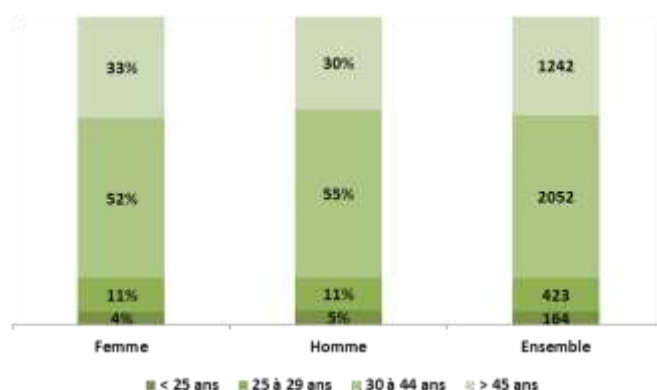
Qui sont ces personnes, quels sont leurs projets et quelles certifications recherchent-elles ? Les données suivantes éclairent leurs profils.

2 bénéficiaires sur 3 sont des femmes

Depuis 2009,

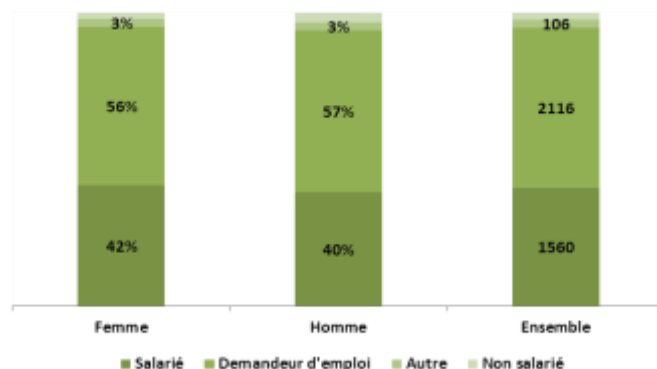
- 66 % (2 652) des publics accueillis sont des femmes,
- 34 % (1 319) sont des hommes,
- plus d'une personne sur deux a entre 30-44 ans,
- un tiers a plus de 45 ans.

Age des candidats



Depuis 2009, plus d'une personne sur deux reçue dans un PRC recherche un emploi

Statut des personnes

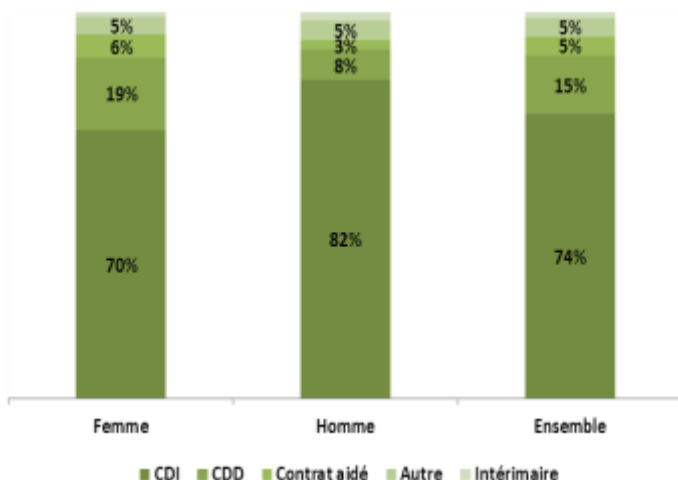


La répartition des bénéficiaires selon leur statut est stabilisée depuis 2009. Cependant, l'augmentation du nombre des personnes par rapport à 2012 est plus sensible pour les demandeurs d'emploi (+ 29 %) et les personnes en activité salariée ou non (+ 28 %).

- Les demandeurs d'emploi en recherche depuis plus d'un an représentent 11 % des personnes reçues.
- Les femmes en recherche d'emploi représentent 36 % de l'ensemble des bénéficiaires.
- 3 % du public est bénéficiaire du RSA.
- 4 % des personnes est en situation de handicap.

Plus de 4 personnes sur 10 ont une activité professionnelle

Focus sur les types de contrat de travail



Catégorie « Autre » : bénévoles, saisonniers, personnes en interruption provisoire de travail, en congé parental...

Parmi les personnes en emploi, plus de 7 sur 10 sont en contrat à durée indéterminée (CDI). La part des CDI est en hausse de 23 % par rapport à 2012.

26 % des bénéficiaires se trouvent dans une situation d'emploi précaire : contrat à durée déterminée (CDD), contrat aidé ou intérim, soit 3 % de plus qu'en 2012.

Les femmes conseillées sont davantage titulaires de CDD et de contrats aidés que les hommes.

Les bénéficiaires de contrats aidés (74 en 2013) ont augmenté de 81 % : les dispositifs d'insertion recommandent la mobilisation de la VAE pour réussir ces parcours.

Près de 7 bénéficiaires sur 10 sont des employés ou des ouvriers

Emploi le plus souvent exercé

Catégorie socio-professionnelle	Femme	Homme	Ensemble
Employé qualifié	52%	27%	1687
Ouvrier ou employé non qualifié	24%	13%	789
Cadre d'entreprises	6%	17%	367
Technicien	4%	12%	274
Ouvrier qualifié	2%	12%	214
Agent de maîtrise, contremaître	4%	8%	202
Artisan, commerçant	3%	5%	135
Agriculteur exploitant	2%	3%	96
Cadre de la fonction publique, profession intellectuelle et artistique	2%	1%	63
Profession libérale	1%	1%	36
Ouvrier agricole	0%	1%	18
Effectif total	2562	1319	3881

- Plus de 4 personnes sur 10 sont des employées qualifiées : la moitié des femmes conseillées par les PRC contre un quart des hommes.
- 2 personnes sur 10 sont ouvrières ou employées non qualifiées ; un quart des femmes figure dans cette catégorie socio-professionnelle.
- Les cadres d'entreprises sont en hausse de 40 % par rapport à 2012. Ils représentent 9 % des bénéficiaires, et sont plutôt des hommes.

Un tiers des bénéficiaires travaille dans les services à la personne

Répartition par secteur d'activité principale (en durée d'activité)

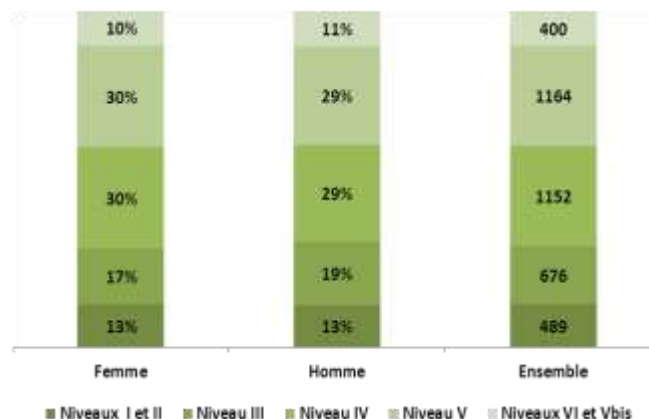
Activité principale	Femme	Homme	Ensemble
Services aux personnes	41%	11%	1210
Commerce	22%	26%	902
Autre	11%	5%	358
Fonction publique	4%	7%	357
Services aux entreprises	2%	13%	343
Industrie	8%	11%	288
Bâtiment génie civil	4%	14%	213
Agriculture	7%	13%	210
Effectif total	2562	1319	3881

Les candidats à la VAE proviennent essentiellement de secteurs d'activités tertiaires : services aux personnes (31 %), commerce (23 %) et fonction publique (9 %). 29 % des personnes exercent dans les secteurs de la santé et de l'action sociale et 7 % dans le domaine de l'éducation.

5 % des bénéficiaires ont des activités extra-professionnelles.

Quatre personnes sur dix ont une formation initiale inférieure au Baccalauréat

Niveau de formation d'origine



- 1 564 personnes ont un niveau V ou VI, soit 40 % du public. Ce chiffre est en baisse de 3 % par rapport à 2012.

Dispositif d'information conseil en VAE en Midi-Pyrénées - Les publics accueillis en 2013

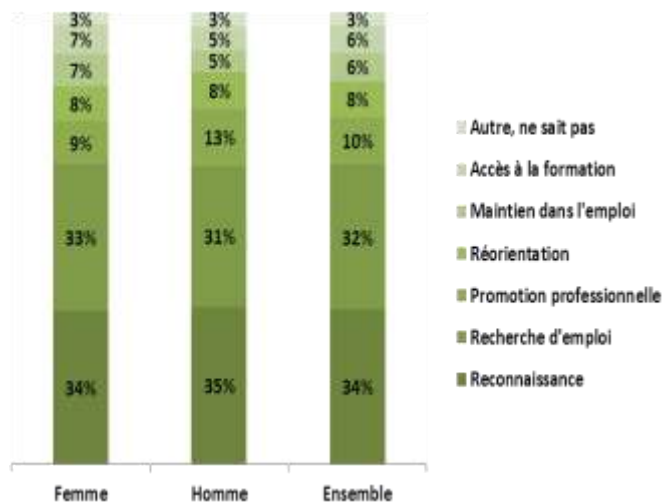
- 1 bénéficiaire sur 10 a un niveau V bis ou VI : 10 % des publics accueillis ont quitté le système scolaire sans aucun diplôme.
- Depuis 2010, la part des femmes titulaires d'un niveau I ou II est comparable à celle des hommes.
- Les niveaux les plus représentés restent le niveau V suivi du niveau IV, soit 60 % des publics.

A savoir

Niveaux	Certifications correspondantes
I	Master 2, diplôme d'ingénieur...
II	Licence, master 1...
III	DUT, BTS, DEUST...
IV	Baccalauréat général, professionnel...
V	CAP, BEP...
V bis	4è ou 3è, second cycle prof. court non diplômé
VI	Fin de scolarité obligatoire

La reconnaissance de l'expérience professionnelle est la principale raison du choix de la VAE

Objectifs visés par les candidats

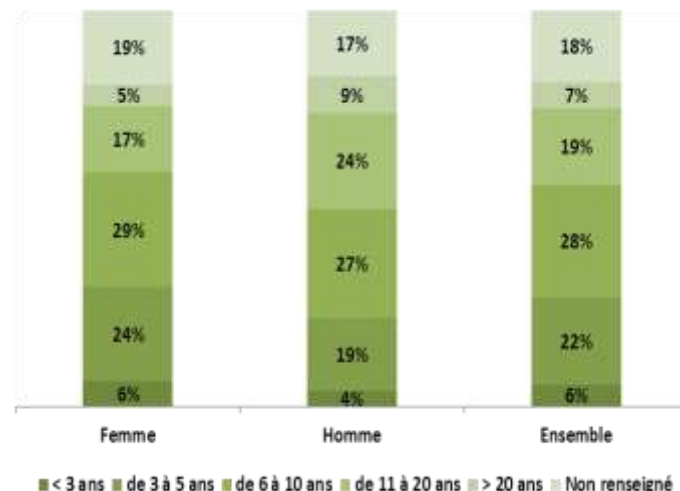


Les motivations les plus souvent citées par les bénéficiaires pour s'engager dans une démarche de VAE sont liées à :

- la reconnaissance des compétences professionnelles acquises (34 %),
- l'aide à la recherche d'emploi (32 %),
- la promotion dans l'emploi par un meilleur positionnement professionnel (10 %),
- la réorientation grâce à l'obtention d'une certification (8 %),
- l'accès à la formation concerne 6 % des bénéficiaires.

54 % des bénéficiaires s'appuient sur une expérience supérieure à 5 ans

Durée d'exercice de la compétence à valider



Comme en 2012 :

- Plus d'un quart des candidats souhaite valider *a minima* 10 ans d'expérience,
- 26 % dépassent les 10 ans d'expérience,
- 22 % ont exercé entre 3 et 5 ans.

93 % des candidats recherchent des certifications basées sur leurs compétences acquises pendant les 3 dernières années

Dernière année d'exercice des compétences à valider

	Femme	Homme	Ensemble
2013 (année en cours)	52%	53%	53%
2012	37%	38%	37%
2011 (3 ans d'expérience)	3%	3%	3%
Plus de 3 ans	8%	6%	7%
	100%	100%	100%

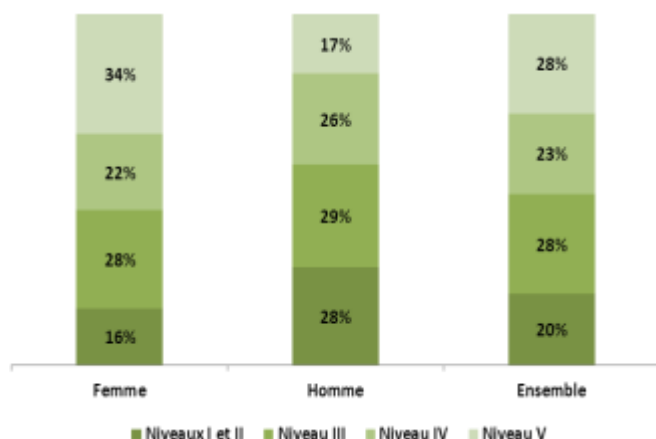
Les candidats peuvent déposer la même année jusqu'à trois demandes visant des certifications différentes. 22 % des conseils ont abouti à des hypothèses de certifications multiples.

22 % des bénéficiaires ont une idée précise de la certification qu'ils souhaitent valider en début d'information conseil : le conseil permet de valider la pertinence de ce choix dans leur projet personnel ou professionnel.

Hypothèses de VAE à l'issue du conseil

Sept personnes sur dix visent le niveau IV ou plus

Niveaux de certification visés



Plus d'un tiers des femmes se positionne principalement sur le niveau V, contre 17 % des hommes. Pour la première fois depuis 2003, le niveau III est visé dans les mêmes proportions par les hommes et les femmes. La représentation masculine reste proportionnellement plus importante sur les niveaux I et II.

Certifications ciblées

Certifications	Femme	Homme	Ensemble
Diplôme Min. Education nationale	37%	43%	39%
Diplôme d'état Santé et action sociale	27%	3%	18%
Diplôme Enseignement supérieur (universités)	13%	21%	15%
Titre professionnel Min. chargé de l'emploi	13%	15%	14%
Autres certifications publiques	5%	8%	6%
Diplôme Min. Jeunesse et sport	3%	3%	3%
Diplôme Min. Agriculture	1%	3%	2%
Titre des organismes de formation consulaires	1%	2%	2%
Certificat de qualification Professionnelle (CQP)	1%	1%	1%
	100%	100%	100%

La catégorie « Autres certifications » concerne les diplômes d'autres ministères (Défense par exemple) ou des titres inscrits au Rncp⁴

Le classement des certifications recherchées en 2013 est identique à celui de 2012. On note :

- les diplômes de l'éducation nationale (enseignement secondaire) sont les plus recherchés. Ils sont suivis

⁴ Rncp : Répertoire national des certifications professionnelles

- par les certifications de trois ministères : santé et social, enseignement supérieur, travail et emploi ;
- la répartition des intentions de validation est spécifique selon le genre. Les femmes ciblent davantage les diplômes de la santé et du social, avec une prédominance du niveau V, souvent lié à ces secteurs d'activités ;
- les hommes se positionnent davantage sur les diplômes de l'éducation nationale, principalement le niveau III, ou l'enseignement supérieur.

Les 15 hypothèses de certifications les plus recherchées à l'issue du conseil

Plus de 1 000 titres ou diplômes font l'objet d'une hypothèse de validation. Pourtant, 47 % de ces hypothèses portent sur 15 certifications seulement. Ces dernières sont présentées dans le tableau suivant. Les diplômes du secteur sanitaire et social y figurent en bonne place : les 9 titres du secteur représentent 37 % de la totalité des hypothèses. Les 5 certifications relatives à la gestion et la comptabilité représentent 9 % des hypothèses.

Les 15 hypothèses de certifications les plus recherchées

Intitulé de la certification	Niveau de formation	Nombre d'hypothèses
DEAS (Aide-soignant)	V	109
CAP Petite Enfance	V	81
DEAVS (Auxiliaire de vie sociale)	V	54
DEAP (Auxiliaire de puériculture)	V	36
BTS Management des unités commerciales	III	35
DEES (Educateur spécialisé)	III	27
DEAMP (Aide médico-psychologique)	V	25
DEME (Moniteur éducateur)	III	21
BTS Assistant de gestion PME PMI	III	18
BTS Comptabilité et gestion des organisations	III	14
Diplôme de comptabilité et de gestion (DCG)	III	14
BP Coiffure	IV	11
DEEJE (Educateur de jeunes enfants)	III	10
BTS Assistant manager	III	9
TP Assistant de vie aux familles	V	8
Total des hypothèses les plus recherchées		472
Ensemble des hypothèses de certification		1012

A savoir

Dans l'enquête « Les besoins en main-d'œuvre en Midi-Pyrénées 2014 » de Pôle emploi, les 10 métiers permanents (hors emplois saisonniers) les plus recherchés sont, par ordre d'importance :

- agents d'entretien des locaux (Atsem compris),
- professionnels de l'animation socioculturelle,
- serveurs de cafés, de restaurants, commis,
- aides à domicile, aides ménagères,
- aides, apprentis, employés polyvalents de cuisine,
- ouvriers non qualifiés de l'emballage et manutentionnaires,

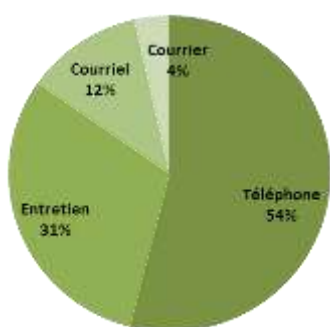
- aides-soignants (médico-psychologiques, auxiliaires de puériculture, assistants médicaux...),
- ingénieurs, cadres d'études et de R & D informatiques,
- vendeurs en habillement, articles de luxe, sports, loisirs, culture,
- cuisiniers.

Suivi des bénéficiaires

Les informations suivantes ont été recueillies par les conseillers des PRC, lors des suivis réalisés dans les 6 mois qui suivent la fin du conseil. Ce processus a pour objectifs de faire le point avec les bénéficiaires sur la suite de leur démarche et de les remobiliser, lorsque cela est nécessaire, afin de leur permettre de mettre en place leur projet de validation des acquis de l'expérience.

2245 bénéficiaires ont été contactés dans le cadre du suivi

Les conseillers ont utilisé 4 modalités de suivi.



Le taux de réponse est de 73 %, soit 1 650 personnes.

64 % des répondants poursuivent leur démarche de VAE

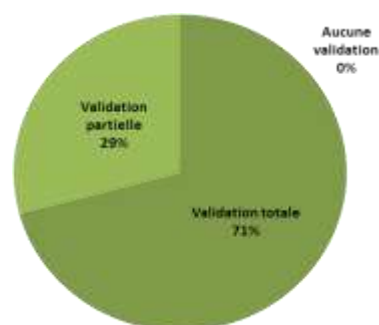
	Femmes	Hommes	Total
Pas de réponse	1%	1%	15
En attente de la recevabilité	0%	0%	5*
Recevabilité reçue	1%	1%	18
Dossier en cours d'élaboration	36%	37%	598
En attente du jury	28%	20%	426
Passage en jury réalisé	0%	0%	5
Démarche différée	1%	1%	11
Procédure VAP 85	0%	0%	5*
Abandon	33%	39%	574
Ensemble	100%	100%	1650

S* = secret statistique en raison d'une valeur inférieure à 5

2 types de réponses se démarquent :

- plus de la moitié des personnes (1 078) est en cours de démarche (recevabilité demandée ou reçue, élaboration des dossiers et attente du passage du jury ou des résultats).
- ces personnes ont choisi d'être accompagnées par les certificateurs ;
- 35 % déclarent avoir renoncé à la démarche.

10 % des répondants connaissent les résultats de leurs jurys au moment de l'enquête de suivi



161 répondants connaissent leur résultat.

- 47 ont validé partiellement leur expérience,
- 114, dont 80 femmes, ont eu une validation totale.

Services réalisés par les PRC

L'information conseil a confirmé le projet de VAE de 84 % des bénéficiaires

Autres préconisations que la VAE

	Femme	Homme	Ensemble
Formation	46%	49%	286
Orientation	15%	16%	92
Autre	39%	35%	231
Ensemble	100%	100%	609

Catégorie « Autre » : conseil de consolidation du projet ou de développement de l'expérience professionnelle

84 % du public remplissent les conditions pour engager une démarche de VAE. En revanche, des solutions alternatives à la VAE ont été préconisées pour 15 % des bénéficiaires. Il s'agit pour 47 % d'entre eux de compléter leur formation et pour 38 %, de renforcer leur expérience professionnelle. Des bilans de compétences ou des prestations d'orientation professionnelle ont été recommandés à 15 % des personnes conseillées.

En 2013, les PRC ont consacré 29 % de leurs activités au suivi des candidats à la VAE

Services réalisés par les PRC

	Femme	Homme	Ensemble
Information collective	1%	0%	30
Information conseil	68%	71%	3881
Suivi	30%	28%	1650
Appui renforcé	1%	1%	72

Note de lecture : nombre de personnes ayant bénéficié des prestations

L'activité des PRC est répartie essentiellement entre l'information et le conseil, le suivi des bénéficiaires et l'appui renforcé. Les chiffres indiqués dans le tableau portent sur le nombre de personnes ayant bénéficié des prestations et non le nombre d'actes : plusieurs rendez-vous peuvent être nécessaires pour finaliser le conseil. Les suivis réalisés après le conseil représentent 29 % de l'activité, contre 20 % en 2012.

L'appui renforcé permet d'apporter aux publics fragiles une aide en complément de l'accompagnement réalisé par les certificateurs, afin de soutenir les projets individuels de VAE et de participer à la sécurisation des parcours professionnels. Cette prestation a été mise en œuvre dès 2013, sans être retranscrite de façon systématique dans la base de données mutualisée des PRC. Toutefois, il est intéressant de constater que 72 personnes au moins ont bénéficié de cette nouvelle prestation en 2013.

Pour aller plus loin

Rapports, études

Les besoins en main-d'œuvre (BMO) en Midi-Pyrénées, résultats de l'enquête 2014, Pôle emploi.

Sites Internet

CarifOref Midi-Pyrénées : www.cariforef-mp.asso.fr

Commission nationale de la certification professionnelle : www.cncp.gouv.fr

FAF.TT : www.faftt.fr/midi-pyrenees

Insee : www.insee.fr

Pôle emploi Midi-Pyrénées : <http://bmo.pole-emploi.org>

PRC Enseignement supérieur : www.vaesup-mip.info

Octobre 2014

Ce document a été élaboré dans le cadre de la mission de suivi du dispositif VAE confiée au CarifOref Midi-Pyrénées.

Directeur de la publication : Frédéric Blachier.

Responsable de la Cris VAE : Catherine Ayraud.

Traitement des données : Dara Chuard et Teldja Seniguer.

Rédaction : Dara Chuard.